

Congrès d'études du 11 janvier 2016
à Orléans
et action devant le rectorat
Des collègues de toute l'académie
mobilisés pour la défense des CIO

Le Snes--FSU a organisé le 11 janvier à Orléans un **congrès d'études** qui a réuni une trentaine de **conseillers d'orientation-psychologues, dcio et personnels administratifs** venus de tous les départements de l'académie. Une responsable du Snes-Fsu national membre du collectif co-psy/dcio était présente. **Il a été suivi d'un rassemblement devant le Rectorat à 16h.**

1) Nous avons fait le point sur la situation de tous les CIO et notamment ce qui est prévu dans le cas de désengagement des Conseils Départementaux.

Tous les CD se désengagent sauf le 36 mais il semblerait qu'il suive le mouvement dans un avenir proche. La principale préoccupation des collègues portent sur la hauteur des budgets de fonctionnement des futurs CIO d'Etat mais également sur le relogement de ces CIO quand ils sont actuellement hébergés par les Conseils Départementaux. Nous avons élaboré des fiches descriptives de la réalité actuelle des CIO et de nos exigences en matière de budget, de locaux : superficie, bureaux, documentation, frais de déplacement, postes administratifs...



2) La discussion a également porté sur la carte cible qui en l'état n'est pas acceptable car elle prévoit le passage de 23 CIO et/ou antennes à 19. Le CIO de Nogent le Rotrou et les antennes de Loches et d'Amboise seraient transformés en points d'accueil et leur existence serait conditionnée à la gratuité des locaux c'est à dire au bon vouloir des politiques (CD, Mairie...). Le Snes-Fsu a toujours revendiqué le maintien de tous les CIO de l'académie et la transformation des antennes en CIO. Concernant le 45 les arrêtés de transformation des CIO départementaux en CIO d'Etat sont redescendus du MEN mais pour l'instant aucune information sur d'éventuelles créations de postes de DCIO à Pithiviers et Gien ne filtre.

3) La collègue du Snes-Fsu national a fait un état sur l'avancée des discussions autour de la création du corps des psychologues de l'EN. La question du passage à la hors classe notamment pour les collègues au 11ème échelon depuis de nombreuses années et qui pour certains, ont reculé leur départ à la retraite pour en bénéficier, a été posée. Nous avons demandé qu'une pétition sur cette question soit lancée. C'est une véritable injustice qui perdure depuis des années.

4) Concernant le SPRO, nous devons rester vigilant car il est question d'en faire une évaluation et dans certains CIO l'idée d'aller observer et découvrir les métiers des acteurs des autres structures sur leur lieu de travail afin de mieux se connaître, réapparaît !!!

5) Concernant les questionnaires en direction des jeunes suivis par la MLDS et qui comportent des questions sur l'origine des parents, leur situation (en emploi, au

RSA...), le Snes-FSU appellent tous les collègues à ne pas remplir ce questionnaire car il est contraire à notre code de déontologie. 400 questionnaires doivent être remplis et remontrés au Ministère. 7% de ces questionnaires feront l'objet d'une vérification des informations. Pour le Snes-Fsu, ce sont des outils de contrôle social d'une partie des jeunes et notamment ceux qui sont le plus en difficulté.

6) La question des PSAD a été également abordée. Leur mise en place démontre que la gestion du décrochage scolaire se fait à l'extérieur de l'Ecole. Même si les assistants



PSAD sont dans les CIO, c'est bien la Région qui pilote le dispositif. L'exemple des PSAD montre combien le périmètre de l'Ecole se resserre et comment des dispositifs participent à l'exclusion d'une partie des élèves les plus

en difficulté. Pour le Snes-Fsu, c'est à l'Ecole d'apporter des solutions pour ces jeunes en leur permettant d'acquérir un niveau de culture générale ambitieux et une qualification professionnelle.

Le SNES-FSU sera reçu en audience par Mme le Recteur le mercredi 13 janvier à 17h. Nous transmettrons toutes les interrogations des collègues sur l'avenir des services et nous porterons toutes les demandes émises lors du congrès d'études.